

## **Débats nourris et pétitions au CTR du 1<sup>er</sup> juillet.**

Débutant par le bref passage de M. Parent, Directeur Général qui prenait ses fonctions le jour même, qui n'a donné aucune indication sur son mandat, les orientations, missions et moyens de la DGFIP, le CTR du 1<sup>er</sup> juillet s'est tenu sur un fond de mécontentement général.

Emplois vacants et injustices indemnitaires ont pris le pas sur l'examen de l'ordre du jour, 4 textes de réorganisations administratives qui ont été rejetés par Solidaires Finances Publiques.

### **Actualité : la pétition de 500 inspecteurs Domaines.**

Réagissant à leur exclusion du périmètre indemnitaire des inspecteurs de Direction, les A Domaine ont massivement signé une pétition pour exiger la fin de cette discrimination.

La DG n'a pas apporté de réponse en séance, mais elle devra bien prendre en considération cette injustice et y mettre fin. Pour Solidaires Finances Publiques, la réponse devra être rapide, sans ambiguïté, pérenne et à hauteur des 2000 euros !

Concernant l'indemnitaire, Solidaires Finances Publiques rappelle que plusieurs actions ont été conduites, une pétition générale (prime de 120 euros, prime accueil, harmo, ...) a été initiée par Solidaires Finances Publiques depuis le 10 juin 2014.

Enfin, notre revendication d'une réunion consacrée à l'examen des tous les aspects « RH - gestion » de France Domaine, pilotée par RH, a reçu un accord de principe.

### **Actualité Emplois.**

La question revêt une importance cruciale au moment où les mouvements de mutation font apparaître de nombreuses vacances. Solidaires Finances Publiques s'est mobilisé depuis des mois pour obtenir des recrutements supplémentaires :

[http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\\_adh/actualite/2014/mai/140513\\_ministre\\_appelC.pdf](http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/actualite/2014/mai/140513_ministre_appelC.pdf)

Un premier appel de 500 agents sur la liste complémentaire (1000 lauréats en attente) était nécessaire mais insuffisant. Solidaires Finances Publiques a donc exigé qu'elle soit appelée en totalité. Sans le chiffrer, la DG a indiqué qu'un nouvel appel complémentaire aurait lieu.

La DG a rappelé que les B à l'ENFiP au 01/10/2014 seraient plus nombreux qu'en 2013 (+300).

### **Régime Indemnitaire : Inspecteurs de Direction.**

Le Directeur général avait annoncé, lors du CTR du 20 mai, l'attribution à tous les inspecteurs concernés du régime actuel des inspecteurs Direction de la Filière Fiscale.

Celui-ci est actuellement le suivant :

| Inspecteur                                     | Hors RIF | RIF     |
|--|----------|---------|
| A partir du 4 <sup>ème</sup> échelon           | 2018.12  | 2134.55 |
| Du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> échelon | 1824.07  | 1940.50 |

Il était évident que ces montants seraient donc maintenus pour les agents de la filière fiscale et que ceux de la filière gestion publique allaient enfin pouvoir en bénéficier.

Or au GT du 12 juin 2014, l'Administration a apporté des précisions :

- suppression du distinguo entre RIF et Hors RIF ;
- suppression du barème différencié selon l'échelon ;
- attribution à tous de 35 points d'ACF soit 1926.75 euros !

Lors du GT du 12 juin, Solidaires Finances Publiques avait dénoncé le « mensonge » puisque, concernant le montant de la prime, la décision annoncée par le Directeur Général n'était pas respectée. (voir info du 23 juin 2014 sur notre site).

Solidaires Finances Publiques avait exigé le respect des engagements du Directeur général et que soient attribués 39 points d'ACF (2146 euros = alignement par le haut).

Lors du CTR du 1<sup>er</sup> juillet, Solidaires Finances Publiques est à nouveau intervenu pour réaffirmer son exigence de voir porter le barème ACF à 39 points.

Suite à notre intervention, le Président de séance a déclaré que l'Administration envisageait de fixer le barème à 37 points (2036,85 euros).

Solidaires Finances Publiques continue de revendiquer 39 points.

Enfin, les indicateurs non atteints qui ont conduit à réduire de 30 euros la prime d'intéressement collectif seront communiqués lors du GT « Démarche Stratégique » du 10 juillet.

### **Réorganisation de France Domaine.**

Il s'agissait de la réorganisation par missions des services centraux de France Domaine, la situation de la DNID (qui deviendrait un SCN en 2015) étant envisagée ensuite.

Pour Solidaires Finances Publiques, qui se félicite de l'affirmation claire de chacun des métiers et de la réelle prise en compte des besoins de formation et de soutien (GPP, Commissariats aux ventes, ...), plusieurs orientations du pilotage domanial sont condamnables :

- la poursuite accrue des externalisations (BNP Paribas, gestion des cités, rédaction d'actes,...) n'est pas justifiée. Même si certains pics de charge (évaluation systématique du patrimoine de l'Etat) les expliquent parfois, et au-delà des bilans qui seront faits (gestion des cités), le niveau d'externalisation fragilise le service public domanial puisque désormais il interfère sur le contenu même des missions.
- La régionalisation imposée à France Domaine, le pouvoir de décision donné aux Préfets de région, accentuent l'éloignement des réalités concrètes. Plus encore que la seule question budgétaire (qui n'est pas mince compte tenu des réductions opérées), c'est une approche par indicateurs et de plus en plus arithmétique qui est à redouter.
- Les loyers budgétaires, dont le niveau pour les immeubles de la DGFiP nous semble excessif, se traduisent par une diminution des crédits budgétaires. A la DGFiP ils sont pour 2014 supérieurs aux crédits de fonctionnement ! La DGFiP verse 23% des loyers, or elle n'occupe que 5% et elle en a cédé beaucoup (260 000 m<sup>2</sup> de 2007 à 2011) ! Solidaires Finances Publiques est prêt au débat contradictoire sur le bilan promis.

Compte tenu de ces logiques qui ne pourront qu'aggraver la pression sur les surfaces de bureaux et les conditions de travail des agents, Solidaires Finances Publiques a voté contre le projet de réorganisation de France Domaine, ainsi que celui concernant la DNID.

### **Réorganisation du Service des retraites de l'Etat (SRE)**

Effectué dans des conditions unanimement dénoncées par les organisations syndicales pour défaut de transparence, de dialogue avec les agents et manque de concertation, ce projet dont l'administration minimise la portée illustre parfaitement la manière dont l'administration fait face aux contraintes législatives en faisant fi de la réalité des services.

Solidaires Finances Publiques a salué l'implication des agents chargés de cette mission, tandis que se sont accumulées les contre réformes des retraites qui ont généré complications et sollicitations accrues des collègues. Solidaires Finances Publiques s'est félicité qu'une étude d'impact soit fournie au CTR (la DG précisant que ce serait désormais la règle), tout en regrettant que cette étude arrive si tard, qu'elle soit restreinte à la seule réorganisation alors que le service tout entier a eu à faire face à tant de contraintes depuis des années, et qu'elle conclue qu'il n'y avait « pas lieu de consulter le CHSCT » ! Circulez, il n'y a rien à voir !

Solidaires Finances Publiques s'est donc prononcé contre ce projet.

### **Départementalisation de Mayotte.**

Certes, si le projet d'arrêté concernant le suivi des agréments fiscaux des investissements outre mer est un sujet qui en soi pourrait faire couler beaucoup d'encre, en revanche sa rédaction n'appelle pas de critiques particulières.

En revanche, Solidaires Finances Publiques a mis en avant la réalité des services de Mayotte : car si la départementalisation est désormais inscrite dans les textes, y compris dans les détails de la législation fiscale, il en va tout autrement de la gestion des agents, de leur statut et de leur rémunération, des conditions de la formation professionnelle continue !

Solidaires Finances Publiques revendique le règlement des contentieux et l'égalité de traitement des agents de Mayotte, des règles de mutation. Il en va de la justice la plus élémentaire.

Pour toutes ces raisons, Solidaires Finances Publiques a voté contre le projet, exigeant que la départementalisation se traduise d'abord dans l'intérêt des agents et au quotidien.

Compte tenu des votes contre à l'unanimité des OS sur 2 points de l'ordre du jour (projets d'arrêtés relatifs à la DNID et au SRE), le CTR sera reconvoqué le 15 juillet 2014.